

Le dépôt légal imprimeur est régi par le Code du patrimoine (articles L131-1 à L133-1) et le décret n°2006-696 du 13 juin 2006.

LE DÉPÔT LÉGAL IMPRIMEUR

est l'obligation faite à tout imprimeur de déposer un exemplaire de chaque document qu'il imprime à l'établissement dépositaire du dépôt légal.

Pour les départements des Vosges, Moselle, Meuse et Meurthe-et-Moselle, les **Bibliothèques de Nancy** sont dépositaires du dépôt légal.

Bibliothèques de Nancy - Stanislas
Dépôt Légal - Franchise postale
Code du patrimoine Art. L.132.1
43, rue Stanislas - CS 64230
54042 NANCY cedex
03 83 37 38 83
bmnancydepotlegal@mairie.fr

Il concerne :

- les périodiques, bulletins municipaux, bulletins paroissiaux
- les livres et brochures
- les cartes postales, cartes géographiques
- les affiches, gravures, photos
- les recueils, dépliants, tracts publicitaires, rapports annuels
- les dépliants touristiques
- ...

Je suis considéré comme imprimeur si je suis :

- un imprimeur professionnel ;
- un graveur ;
- un photographe ;
- une personne produisant une oeuvre relevant des arts graphiques par quelque procédé que ce soit ;
- un brocheur-relieur si l'ouvrage est exécuté par plusieurs façonniers.

Je suis **IMPRIMEUR**,
comment déposer un document dans les Bibliothèques
de Nancy - Stanislas

— **DATE DE DÉPÔT**

dès l'achèvement du tirage ou de la fabrication.

— **DÉCLARATION DE DÉPÔT**

Livres : à joindre à chaque envoi.

Périodiques : à joindre pour le premier numéro déposé
puis annuellement pour l'ensemble des numéros parus
et déposés.

*Formulaire de déclaration disponible sur www.bnf.fr, rubrique
dépôt légal imprimeur.*

— **FRANCHISE POSTALE**

Pour un acheminement sans frais des envois, la mention
Dépôt légal - Franchise postale

Code du patrimoine Art. L.132.1.

*DÉPÔT LÉGAL D'AUJOURD'HUI,
PATRIMOINE DE DEMAIN
les avantages du dépôt légal*

*Toutes les publications imprimées sont
conservées de façon pérenne pour les
générations futures.*

*La population y a accès simplement :
en Lorraine, il suffit de venir les consulter
à la Bibliothèque Stanislas.*

*Les publications sont valorisées dans
les outils de recherche proposés par les
bibliothèques : catalogues, bibliographies.*



Bibliothèques
de Nancy

ville de
Nancy,